



Mur mitoyen endommagé par des voisins qui jouent les innocents

Par **ketchups**, le **19/09/2015** à **18:49**

Bonjour,

Nous avons remarqué il y a 3 jours des fissures horizontales dans le mur mitoyen. Nous en déduisons que cela a été causé par un choc de la camionnette du voisin faisant une marche arrière car nous avons pu aussi observer que le mur déviait légèrement comme s'il avait subi un choc provenant de leur côté. Nos rapports sont pas terribles avec ces voisins mais toutefois, j'ai abordé le sujet avec eux qui font les étonnés, me disant que non, ils n'ont pas tapé dans le mur. Ils ne sentent pas concernés du tout. Que faire ? (Nous avons pris des photos).

Par **moisse**, le **19/09/2015** à **19:32**

Bonjour,

[citation](Nous avons pris des photos).

[/citation]

De la camionnette dont l'arrière doit porter des traces de choc et itou le mur à la même hauteur. ?

Vous pouvez ouvrir un dossier sinistre auprès de votre assureur MRH, et vous verrez bien ce qu'il dira ou préconisera.